

Le Petit Briennon

Le mot du Maire



A vos Smartphones !

Restez connecté à votre village



A l'aube de l'année 2022 que nous voyons arriver avec l'espoir que le mot «**enfin**» soit présent dans nos dialogues.

Enfin la crise sanitaire est derrière nous.

Enfin nous allons reprendre une vie normale, et ce même si nous savons tous qu'il y aura un avant et un après. A ce jour il est encore difficile de juger l'ampleur de ce changement.

Cependant la fin de l'année à Briennon a été marquée par le retour d'activités sociales, de manifestations notamment les lotos, le repas du CCAS pour nos aînés, le marché de Noël, les activités sportives.

Malgré le contexte nous avons vu aussi l'ouverture d'une supérette et la réouverture d'un restaurant. Je souhaite à ces nouveaux commerces la bienvenue et réussite sur notre commune.

Concernant la municipalité, je voulais vous informer de l'avancement du projet de début de notre mandat : la construction de la station intercommunale de traitement des eaux usées. Vous trouverez dans ce document un article qui présente sa réalisation. Elle sera en service pour cette fin d'année. Il reste la démolition de l'ancienne station et la création du bassin d'orage, qui comme prévu s'achèvera pendant le premier semestre 2022

Parallèlement il a été entrepris la réfection de la voirie communale. Nous allons continuer sur plusieurs années ces travaux de rénovations.

Il en vient de même pour l'éclairage public en équipant par du LED les points lumineux. Dans un premier temps sur la route de Roanne puis route des Guittons.

Toujours dans cet intérêt énergétique et environnementale, en 2022 des travaux de rénovations devraient commencer à « la salle du port ».

Plusieurs manifestations sont prévues en 2022. Compte tenu de l'incertitude de la situation sanitaire, je vous invite à utiliser l'application « **PanneauPocket** » pour avoir les différentes informations sur le devenir de ces événements.

Avec une certaine tristesse, je me dois encore, de ne pas organiser la cérémonie des vœux de la municipalité pour la nouvelle année. Ce devait être un moment de convivialité entre nous tous, cela reste impossible avec les contraintes actuelles.

Je veux vous présenter au nom de l'équipe municipale mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2022.

Surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Votre maire,

Jean Fayolle

Au fil du temps

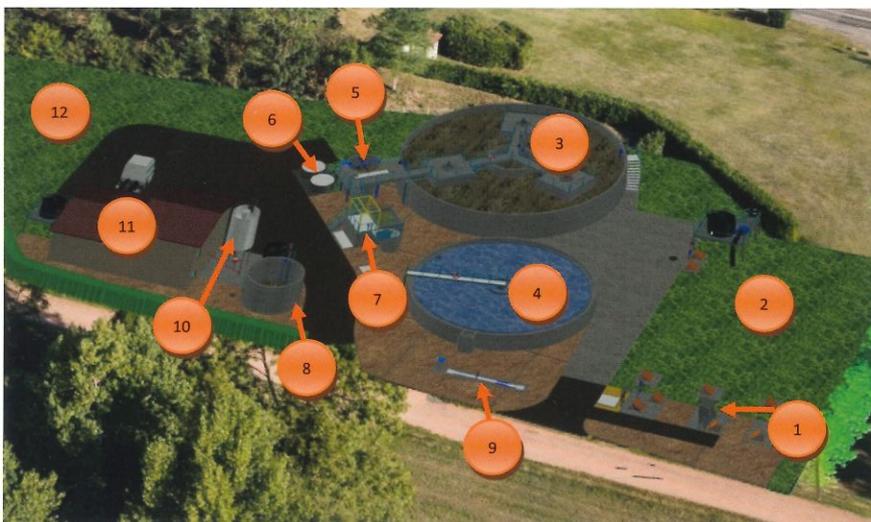


Station d'épuration

Implantation en vue 3D



Détails des éléments techniques



1. Dégrilleur
2. Bassin d'orage enterré
3. Bassin d'aération
4. Clarificateur
5. Dessableur/dégraisseur
6. Fosse à sable + fosse à graisse
7. Recirculateur/dégazeur/fosse à flottants
8. Silo à boues
9. Canal de comptage
10. Silo à chaux
11. Bâtiment d'exploitation (évacuation des boues activées, local technique, poste électrique)
12. Désodorisation au charbon

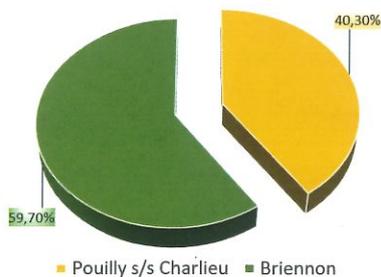
On ne le savait pas ...

Il ne faut pas confondre hydrosoluble et biodégradable.

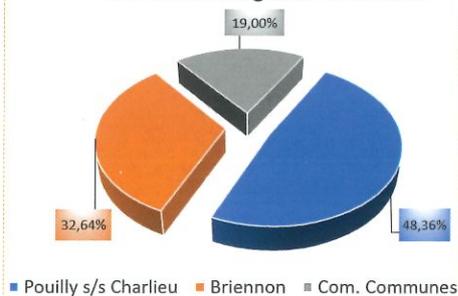
En effet cette confusion est l'une des causes principales de l'augmentation des coûts de maintenance : coûts répercutés aux contribuables .

Répartition des coûts

Coût d'exploitation



Construction et gestion des Boues



NE PAS JETER DANS LES WC, NI DANS LES ÉGOUTS



Comité de jumelage



Avec nous, ouvrez-vous à l'Europe !!!

Déjà près de 23 ans d'existence, le Jumelage Briennon /Lasseo (Autriche) est toujours vivant. Engagé par Christiane Longère et confirmé aujourd'hui par Jean Fayolle, ce jumelage est une véritable richesse pour notre commune. Il est ouvert à vous tous de Briennon, jeunes, familles, sportifs, groupe socio-professionnels, associations etc... . Au cours de toutes ces années de forts liens d'amitié réciproques se sont tissés entre nos deux populations.

Le **Comité de Jumelage**, selon la charte signée avec la commune, est le « bras armé » du jumelage et est ainsi chargé d'organiser les activités et les rencontres et de faire vivre dans la convivialité et l'amitié les différents échanges.

Le comité de jumelage reprend à partir du 17 janvier 2022, des **cours de langue allemande** seront dispensés par une professeure d'allemand du lycée de Charlieu. Ils se dérouleront hors congés scolaires, chaque lundi de 18h à 19h « cours confirmés » et de 19h à 20h « cours débutants », dans les locaux de la MJC. Ils permettront d'acquérir quelques notions pour pouvoir converser avec nos jumeaux, mais aussi de développer la culture des langues. Les inscriptions se font auprès de Jean Demont au 04776083 76.

Dates importantes : Lotos 6 février 2022 et 27 février 2022. **A l'été 2022, venue de nos jumeaux Lassois** (si vous souhaitez héberger nos amis, nous vous accompagnerons).

A l'été 2023, voyage en Autriche où nous vous attendrons très nombreux, pour des moments exceptionnels à passer ensemble !

Contacts : Jean Demont 0680131983, Gilles Comte 0626338493



Basket Club des Jeunes



BCJ la relève est assurée...

Après deux saisons difficiles, le bureau s'est renouvelé avec une nouvelle équipe motivée. Après 11 ans d'investissement en tant que Président du club, Alain Pommier a laissé sa place à Nicolas Troncy. Alain reste membre du bureau. Le nouveau Président est entouré de Michael Lacote (vice-président), d'Anaïs Feugère (secrétaire), de Laurence Papon (secrétaire adjointe), de Muriel Aubret (trésorière) et de Claudius Rolland (trésorier adjoint). Cette équipe est complétée par d'autres membres : Fabienne Demont, Fabienne Lacote, Anne-Marie et Christophe Lespinasse, Sabrina Fayolle, William Papon et Jérémy Parras.

Cette saison, le club comprend 6 équipes de jeunes et 3 équipes seniors féminines et masculines.

Pour certaines équipes de jeunes, des ententes sont organisées avec nos clubs voisins de Sornin, Iguerande et Charlieu.

Le bureau met tout en œuvre pour que chaque joueur puisse pratiquer au sein de notre club comprenant 100 licenciés. Toute personne désireuse de pratiquer le basket est la bienvenue.

Une année 2022 particulière pour le club qui fêtera ses 50 ans en Juin . A cette occasion, le week-end des 11 et 12 juin 2022 est à retenir pour des moments festifs et sportifs. Les détails organisationnels de ces deux jours ne sont pas encore finalisés.

Autres dates importantes: lotos 18 décembre 2021 et 19 mars 2022. La soirée dansante le samedi 12/02/2022. Des idées sont encore à l'étude .

Contacts : Anaïs Feugère 0647938778 ou sur notre compte Facebook : BCJ Briennon.



Communication



Mairie
04 77 60 80 73
mairie.briennon@wanadoo.fr
<https://briennon.fr>



Déchèterie intercommunale
04 77 69 03 06



Communauté de Communes
04 77 69 03 06
www.charlieubelmont.com



Ecole publique
04 77 60 81 42



Portage de repas
04 77 60 80 73



Pharmacie
04 77 60 71 23



Cabinet infirmier
04 77 60 02 27



ADMR
04 77 60 37 56
msstdenisdeca-
bane@fede42.admr.org
<http://admr.org>

Sens civique

Végétation

Les haies, les arbres ainsi que les divers végétaux des parcelles privées qui bordent chemins, routes et trottoirs peuvent se révéler dangereux pour la circulation et ne doivent pas gêner la vision ainsi que les panneaux de signalisation. Il convient donc de les tailler régulièrement.

De même, il est conseillé pour favoriser les bons rapports dans le voisinage d'entretenir les haies qui séparent les voisins et d'élaguer les arbres au besoin.

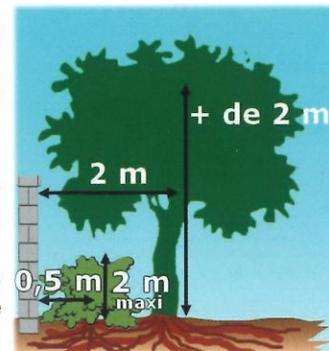
La hauteur à respecter est en fonction de la distance de retrait de votre haie ou de vos arbustes par rapport à la limite séparative des propriétés :

- pour une hauteur dépassant 2 mètres, le retrait doit être au moins égal à 2 mètres
- pour une hauteur inférieure à 2 mètres, le retrait doit être d'au moins 50 cm

Ces règles s'appliquent également aux arbres.

Un arbre planté à plus de 2 mètres de la limite séparative n'est pas limité en hauteur, sauf préjudice démontré (perte d'ensoleillement, accumulation de feuilles sur les toitures...).

Si des branches dépassent sur la propriété du voisin, ce dernier peut vous demander d'élaguer mais ne peut en aucun cas le faire lui-même (article 673 du code civil – sauf commun accord).



Urbanisme

Urbanisme en ligne



Les demandes d'autorisation, certificats et permis d'urbanisme seront dématérialisés. Les 23 communes de Charlieu-Belmont Communauté ont adhéré à la dématérialisation. Un portail numérique dédié est mis en place. Il sera opérationnel seulement à partir du **1^{er} janvier 2022**.

Les versions papier seront encore possible mais devront être dématérialisées.



- ⇒ Permis de construire
- ⇒ Déclaration préalable
- ⇒ Certificat d'urbanisme
- ⇒ Permis de démolir
- ⇒ Permis d'aménager



Naissances

23/12/2020 Martin Jules ; 29/12/2020 Brudin Enora ; 20/01/2021 Aucourt Solange ; 28/01/2021 Rivolier Cloé ; 21/03/2021 Landry Austin ; 25/03/2021 Coquin Luce ; Bergeron Alix 01/04/2021 ; 06/04/2021 Bachelet Ambre ; 23/04/2021 Muller Jade ; 26/06/2021 Thuilière Maëlysa ; 03/07/2021 Abdalah Adan ; 12/07/2021 Sanchez Lucas ; 13/07/2021 Carvalho Alba ; 13/07/2021 Carvalho Alessio ; 29/07/2021 Perrin Ton ; 20/08/2021 Marchionna Bianca ; 21/08/2021 Barbant Janot Lucas ; 03/09/2021 Da Costa Ambre ; 11/09/2021 Galichon Louna ; 14/10/2021 Giraud Carvalho Pedro ; 07/11/2021 Dias Diego Louis ; 22/11/2021 Mainard Aron



Mariages

05/12/2020 Ferrier Grégory et Socha Stéphanie ; 22/05/2021 Landry David et Fontaine Jérôme ; 14/08/2021 Charbonnier Julien et Salomon Christelle ; 21/08/2021 Brunel Jimmy et Lardet Pauline ; 11/09/2021 Massardier Vincent et Brulin Pauline ; 20/11/2021 Boutté Guillaume et Besson Sabrina



Décès

12/04/2021 Collonge Michelle épouse Verdier ; 21/10/2021 Faure Christiane épouse Escoffier ; 21/11/2021 Chaize Bernard

Transcription de décès : 15/12/2020 Brossard Michel ; 18/12/2020 Alloin René ; 12/02/2021 Coutinho Manuel ; 21/02/2021 Berthelie Louis ; 07/03/2021 Reboul Emilie ; 15/03/2021 Charmay Marie épouse Longère ; 23/05/2021 Brunet Mathilde épouse Vernin ; 01/07/2021 Perrin Marinette épouse Perroche ; 07/09/2021 Corent Annick épouse Brun ; 11/09/2021 Bonnot André ; 16/10/2021 Monat Roger ; 17/11/2021 Mondière Robert

Etat civil